

FAITS SAILLANTS

La composition de la fonction publique québécoise en 2021-2022

- En fin d'exercice financier, l'effectif de la fonction publique était réparti, outre l'Assemblée nationale, entre 22 ministères et 65 organismes et il était présent dans l'ensemble des régions du Québec.
- Total de 62 888 équivalents temps complet (ETC) :
 - 53 103 réguliers¹
 - 8 313 occasionnels
 - 1 472 étudiants et stagiaires²
- Répartition de l'ensemble des ETC par catégorie d'emplois :
 - Haute direction (1,2 %)
 - Cadre (5,9 %)
 - Professionnel (41,8 %)
 - Enseignant (0,6 %)
 - Technicien (23,9 %)
 - Personnel de bureau (14,7 %)
 - Agent de la paix (5,2 %)
 - Ouvrier (4,3 %)
 - Étudiant et stagiaire (2,3 % ²)

L'évolution de l'effectif en ETC de 2017-2018 à 2021-2022

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 10,7 %, entre 2017-2018 et 2021-2022, ce qui représente 6 094 ETC de plus :
 - L'effectif régulier a augmenté de 12,8 %, entre 2017-2018 et 2021-2022, soit une hausse de 6 023 ETC.
 - L'effectif occasionnel a augmenté de 0,9 %, entre 2017-2018 et 2021-2022, soit une hausse de 76 ETC.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a diminué de 0,4 %, entre 2017-2018 et 2021-2022, soit une baisse de 6 ETC³.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des ETC, comme celle des pourcentages, n'est pas toujours égale à 100.

3. Les étudiants et les stagiaires ne sont assujettis à aucune forme de contrôle de l'effectif.

L'évolution de l'effectif régulier en nombre de personnes de mars 2018 à mars 2022

- L'effectif régulier comptait 57 074 personnes en mars 2022. Il s'agit d'une hausse de 11,5 %, depuis mars 2018, soit 5 878 personnes de plus.

L'effectif régulier : les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2018 à mars 2022, l'importance relative de la catégorie des professionnels a continué d'augmenter (de 41,2 % à 46,4 % de l'effectif régulier en nombre de personnes) par rapport aux techniciens (de 25,6 % à 25,2 % de l'effectif régulier) et au personnel de bureau (de 14,5 % à 11,4 % de l'effectif régulier).
- Les femmes comptaient pour 60,0 % de l'effectif régulier en mars 2022, comparativement à 58,7 % en mars 2018.
 - La proportion des cadres féminines, dans l'effectif régulier a atteint 49,9 %, en mars 2022, soit un accroissement de 2,7 points de pourcentage depuis mars 2018.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 14,9 %, en mars 2022, contre 15,6 % en mars 2018.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,2 ans, en mars 2022, en diminution de 0,3 an par rapport à mars 2018.

Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 939, en 2021-2022, comparativement à 1 763, en 2016-2017, soit une hausse de 176.

L'embauche de personnes membres de groupes cibles se poursuit

- La proportion d'embauches de membres d'au moins un groupe cible (membres de minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones, personnes handicapées) dans l'ensemble du personnel régulier recruté, se situait à 26,4 %, pour l'année 2021-2022, soit une augmentation de 7,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2017-2018.
- La proportion d'embauche de membres des minorités visibles et ethniques se situait à 24,2 %, en 2021-2022, soit une augmentation de 7,9 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2017-2018.